



Évaluation de l'histoire des arts depuis la session 2012 - lecture des Textes officiels déjà publiés

publié le 17/12/2014

Dans le BO n° 41 du 10 novembre 2011, **les modalités d'évaluation de l'histoire des arts à compter de la session 2012 (diplôme national du Brevet)** sont précisées.

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=58238

Bonne lecture !



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.